

» OPINIONS » LAURE WARIDEL

Madame Dallaire montez au front pour vos enfants!



**Laure
Waridel**



Samedi, 9 septembre 2023 00:00
MISE À JOUR Samedi, 9 septembre 2023 00:00

PARTAGE



mairesse de Rouyn-Noranda, je vous interpelle pour vous inviter à monter au front, non seulement pour les enfants de Rouyn-Noranda, mais pour tous nos enfants.

Parce que la pollution voyage aussi par le vent.

Le droit de respirer un air sain

Jeudi, à travers le Québec, des centaines de personnes se sont mobilisées pour rappeler l'importance de faire respecter les normes pour la qualité de l'air partout sur le territoire et tout particulièrement chez vous.

C'est une honte pour tout le Québec qu'on laisse la Fonderie Horne de Glencore cracher dans l'air 25 fois plus d'arsenic, 4,5 fois plus de plomb et 3,3 fois plus de cadmium que ce qui est jugé sécuritaire pour la santé.

Et c'est sans parler des 20 autres contaminants aussi présents. Dont le nickel, le mercure et le dioxyde de soufre.

En 2023, on en sait trop sur les impacts de la pollution, particulièrement sur les enfants. C'est pourquoi tant de mères montent au front.

Santé des enfants

Rappelons que proportionnellement à leur poids, les enfants respirent plus, boivent plus et mangent plus que les adultes. Ce faisant, ils absorbent davantage de contaminants.

Qui plus est, leurs organes, y compris leurs poumons et leur système immunitaire, sont en croissance, ce qui les rend plus

Effets ressentis une fois adultes

Plusieurs des polluants émis par la Fonderie Horne sont des perturbateurs endocriniens. Même à très faible dose, ces substances peuvent avoir des effets sur la santé beaucoup plus tard dans la vie.

C'est aussi le cas pour l'exposition des fœtus, lorsqu'ils sont dans le ventre de leurs mamans.

Parce qu'ils perturbent la régulation des hormones dans le corps, ces contaminants peuvent être associés à des malformations congénitales, des TDAH, des troubles cognitifs, des cancers et même de l'obésité ainsi que du diabète de type 2.

Tout ça des décennies plus tard!

Responsabilités

Bien qu'il soit difficile de prouver que les émanations de la fonderie aient causé le cancer du sein de telle personne ou la tumeur au cerveau de telle autre, on sait qu'elle émet des polluants cancérigènes au-dessus des normes, et ce, depuis des décennies.

À quoi servent ces normes si l'on donne des dérogations aux industries leur permettant de les violer? Exiger leur application relève du gros bon sens.

Surtout quand on sait que l'espérance de vie est de 5 ans inférieure à la moyenne québécoise pour les gens qui habitent près de la fonderie.

deviennent grands.

Alors de grâce, soyez celle qui les défendra contre la cupidité d'une multinationale multimilliardaire pour qui les profits sont plus importants que la vie.

Le gouvernement du Québec n'aura pas le choix de vous écouter si vous demandez une refonte de l'autorisation ministérielle pour qu'elle réponde à la volonté de la population exprimée dans la consultation publique et encore dans la rue le 26 août dernier.

7 Commentaires

Vous devez être connecté pour commenter.

[Se connecter](#)

ARCHIVES 2023 2022 2021 2020 2019 2018 2017 2016 2015 2014

ACCÈS RAPIDES

SECTIONS

S'ABONNER

APPLICATIONS MOBILES

© 2023 Le Journal de Montréal Inc. Tous droits réservés.



TVA
NOUVELLES



Clin d'œil

TVA
SPORTS

7JOURS



RECETTES
DU QUÉBEC



LE GUIDE
DE L'AUTO



SILO 57

RESTART

TVA+



zeste